

La chronique du CESA

15 septembre 1967 : l'armée de l'air réintègre la base aérienne de Toul

Une longue histoire aéronautique

Au cours de la première guerre mondiale, un terrain d'aviation stationné en Meurthe-et-Moselle non loin de Toul sur la commune de Saizerais accueille de nombreuses escadrilles de chasse françaises. Par la suite, en 1944, les chasseurs de la *9th Air Force* s'installent sur ce terrain pour combattre en Europe les avions allemands. Dans les années 1950, le génie de l'air français modernise la piste en la bétonnant et le terrain de Saizerais s'agrandit vers la commune limitrophe de Rosières. En 1951, l'accord « Parodi-Bruce » autorise l'armée de l'air américaine à disposer d'un dépôt à Châteauroux et d'une base de transit à Bordeaux. Le 4 octobre 1952, un nouvel accord signé entre la France et les États-Unis prévoit l'installation de treize bases aériennes sur le territoire métropolitain. Il s'agit là d'une première, puisque la France n'a jamais accueilli de façon permanente, d'installations militaires étrangères sur son sol. Le déploiement américain s'effectue majoritairement au Nord-Est de la France : Chalons, Dreux, Laon ou Toul-Rosières.



Insigne de la base aérienne 136 de Toul-Rosières

La 11^e escadre de chasse

Le 7 mars 1966, le général de Gaulle annonce le retrait de la France du commandement intégré de l'OTAN. Il exige en outre le départ de toutes les forces armées étrangères stationnées sur le territoire national. Les Américains quittent donc définitivement la base de Toul le 21 mars 1967. Le 17 avril de la même année, les premiers aviateurs de l'armée de l'air s'installent à Toul afin de préparer la base pour l'arrivée des avions de la 11^e escadre de chasse. Le 15 septembre 1967, le colonel Chenet prend officiellement le commandement de la base aérienne 136 Toul-Rosières. Les escadrons 01.11 *Roussillon* et 03.011 *Corse* ont alors pour principales missions l'appui au sol et la destruction d'objectifs terrestres. Pour cela, ils sont accompagnés par le 02.011 *Vosges*, un escadron chargé de la guerre électronique.

Les avions de la 11^e escadre s'illustrent durant les opérations *Lamantin* (Mauritanie 1977), *Tacaud* (Tchad 1978-1980), *Chevesne* (Liban 1984), *Épervier* (Tchad 1986) et *Daguet* (Irak 1990-1991) notamment par l'emploi de l'arme guidée laser *AS 30* depuis des *Jaguar*.

Sur cette base se déroulent aussi les exercices *Ciguë* qui simulent des attaques chimiques afin de valider des procédures de défense.

Une reconversion réussie

Toutefois, à la fin des années 1990, le président de la République définit une nouvelle orientation militaire qui prévoit la professionnalisation des armées. L'armée de l'air doit donc réduire ses effectifs et son implantation territoriale pour répondre aux exigences de la loi de programmation. La base aérienne de Toul devient un détachement air en 1998 et elle ferme définitivement ses portes le 31 août 2004.

Dernière péripétie en 2010, le terrain est loué à l'entreprise *EDF Énergies Nouvelles* qui décide d'investir plus de 430 millions d'euros sur l'ancien site de la base pour construire un des plus vastes champs de panneaux photovoltaïques (140 hectares) pour produire 143 MW soit la consommation d'une ville de 62 000 habitants.

Sous la haute direction de madame Marie-Catherine Villatoux, docteur et agrégée en histoire, enseignant-chercheur au Centre de recherche de l'armée de l'air (CREA)

Adjudant-chef Jean-Paul Talimi, rédacteur au CESA



Jaguar aux couleurs sable